



# HERMES- gestion de projet, Edition 2022 Objectifs pédagogiques Advanced

## HERMES ADV

<b>Klassifizierung</b>	nicht klassifiziert
<b>Status</b>	genehmigt zur Nutzung
<b>Projektname</b>	HERMES 2022
<b>Projektnummer</b>	
<b>Projektleiter</b>	Andreas Spichiger
<b>Version</b>	2.2
<b>Datum</b>	5. April 2023
<b>Auftraggeber</b>	Bundeskanzlei
<b>Autor/Autoren</b>	Libor F. Stoupa, Stoupa & Partners AG
<b>Verteiler</b>	EPA, TÜV SÜD, weitere

## Description

Les objectifs didactiques définissent les domaines thématiques sélectionnés et le niveau de traitement prévu pour chaque cours.

### **Niveaux de taxonomie cognitif (selon Bloom) :**

- 1 = Présenter les informations et les identifier dans des situations semblables.
- 2 = Paraphraser les informations avec ses propres mots.
- 3 = Appliquer les connaissances acquises dans ses propres exemples pratiques.
- 4 = Découvrir les composantes des faits, les liens entre les éléments et les caractéristiques structurelles.
- 5 = Assembler les différentes composantes d'un fait pour créer un tout.
- 6 = Evaluer les informations et les faits en fonction de critères déterminés.

## HERMES-Gestion de projet Advanced

La connaissance du niveau Foundation, ainsi que de tous les éléments de méthode et des « Remarques concernant l'application » du chapitre 7 est requise.

Les objectifs pédagogiques concernent uniquement la gestion de projet :

- La gestion de programme, ainsi que la gestion de développement agile, y compris toutes les méthodes et techniques correspondantes, ainsi que leurs rôles, processus, rituels, artefacts, etc. spécifiques, ne sont pas des objectifs pédagogiques pour l'examen de certification.
- En revanche, les interfaces de et vers le développement agile - y compris la planification continue, le pilotage et la conduite du développement de solutions, y compris les décisions pertinentes pour HERMES ainsi que l'élaboration conséquente de tous les résultats HERMES pertinents sont essentiels.

No.	Niveau	Objectif didactique	Taxonomie	Poids en %	Remarques / exemples
	Objectif indicatif	Les participants savent comment un projet HERMES est piloté et conduit et se sont entraînés aux tâches de conduite de projet choisies en travaillant sur des exemples de cas.			
1	Objectif général	Les participants appliquent le contenu du niveau Foundation à l'aide de situations pratiques. Ils examinent une situation à l'aide d'une situation pratique et en tirent des conclusions.	5	15%	
2	Objectif général	Les participants appliquent les éléments de méthode de gestion de projet HERMES de la phase « <i>Initialisation</i> » et de la phase « <i>Clôture</i> ». Ils examinent un cas pratique et en tirent des conclusions.	5	15%	Pas de lien concret (interfaces) avec la gestion des portefeuilles et des applications, mais compréhension du contexte général.
2.1	Objectif détaillé	Les P. justifient et rédigent le « <i>Mandat d'initialisation du projet</i> ».			Par ex. : pouvoir attribuer les activités nécessaires. Par ex. : définir l'organisation de projet minimale nécessaire et justifier la composition du personnel au cas par cas. Par ex. : évaluer les objectifs (phase d'initialisation). Par ex. : Évaluer les besoins en ressources et vérifier les délais (phase). Par ex. : identifier les risques (phase d'initialisation).

No.	Niveau	Objectif didactique	Taxonomie	Poids en %	Remarques / exemples
2.2	Objectif détaillé	Les P. évaluent les résultats de « <i>l'étude, du plan de gestion du projet et du mandat d'exécution</i> ».			<p>Par ex. : savoir associer un contenu spécifique (d'un projet) au(x) résultat(s) correspondant(s) (ex : objectifs de <i>l'étude et du mandat d'exécution</i> ; organisation du projet <i>du plan de gestion du projet et du mandat d'exécution</i> ; plan de contrôle <i>du plan de gestion du projet</i>).</p> <p>Par ex. : reconnaître et expliquer (à l'aide d'exemples de cas) l'importance réglementaire des dispositions (assurance qualité, reporting, gestion des risques, etc.) dans <i>le plan de gestion de projet</i>.</p>
2.3	Objectif détaillé	Les P. prennent la décision « <i>Décider de la suite du projet</i> » sur la base d'une situation initiale décrite, planifient une réalisation et établissent un calendrier avec les tâches et les résultats ainsi que les dépendances logiques.			<p>Par ex. : élaborer, dans le cadre de la tâche, un mandat d'exécution établir un calendrier (en tant que partie du <i>plan de gestion de projet</i>) avec les phases pertinentes (création classique ou agile de la solution), les tâches et les résultats conformément à la situation initiale décrite.</p> <p>Par ex. : montrer les dépendances logiques entre les résultats.</p> <p>Par ex. : expliquer pourquoi l'analyse de l'appel d'offres est réalisée sur la base d'une situation initiale décrite et pourquoi, à la suite de cette analyse, un appel d'offres s'impose ou la préférence est donnée à un développement interne.</p>
2.4	Objectif détaillé	Les P. expliquent l'interaction entre l'organisation de projet et l'organisation permanente avant la « <i>Décision de libérer l'exécution</i> » dans une situation donnée.			<p>Par ex. : décrire, dans le cadre des interactions entre le chef de projet, le mandant et l'organisation permanente, quels résultats sont produits et contrôlés par qui.</p> <p>Par ex. : décrire ce que le mandant vérifie avant de transmettre <i>le mandat d'exécution</i> à l'organisation permanente.</p>

No.	Niveau	Objectif didactique	Taxonomie	Poids en %	Remarques / exemples
2.5	Objectif détaillé	Les P. argumentent le sens et le but de la structure uniforme du projet, le rôle des phases « <i>Initialisation</i> » et « <i>Clôture</i> », comment elles se déroulent et quels résultats sont élaborés dans quel but.			<p>Par ex. : montrer quels sont les résultats (clés) de la phase d'initialisation qui déterminent la suite du projet et quels sont leurs effets concrets, en fonction des résultats obtenus.</p> <p>Par ex. : expliquer quels sont les modules qui interviennent dans la phase de clôture et pouvoir décrire les tâches et les résultats des modules dans cette phase.</p> <p>Par ex. : montrer pourquoi la phase de clôture est essentielle pour l'organisation permanente, pour l'éventuel programme ou pour l'éventuel portefeuille général, et quels sont les avantages économiques concrets de sa dissociation de la création de la solution.</p> <p>Par ex. : établir une évaluation finale du projet.</p>
3	Objectif général	Les participants nomment les tâches des modules « <i>Pilotage de projet</i> » et « <i>Conduite du projet</i> ». Ils appliquent les résultats, les tâches et les rôles des modules « <i>Pilotage de projet</i> » et « <i>Conduite de projet</i> » à une situation pratique et choisissent la bonne justification.	5	25%	<b>Pas de lien concret (interfaces) avec la gestion des portefeuilles et des applications, mais compréhension du contexte général.</b>
3.1	Objectif détaillé	Les P. préparent, soutiennent/exécutent et documentent toutes les tâches décisionnelles du pilotage au cours du projet.			<p>Par ex. : définir l'interaction des tâches du mandant et du chef de projet dans une structure de diagrammes donnée et expliquer la contribution des deux rôles.</p> <p>Par ex. : effectuer les tâches de préparation correspondantes.</p> <p>Par ex. : identifier et évaluer les bases/conditions manquantes/existantes, décrire les résultats résultant de la décision et mentionner leur importance pour la suite du projet.</p> <p>Par ex. : expliquer le processus de décision dans le cadre de la création d'une solution agile et la progression incrémentielle de la décision (par ex. pour les différentes prises de décision).</p> <p>Par ex. : expliquer comment procéder dans une situation donnée lorsqu'une décision est négative.</p>

No.	Niveau	Objectif didactique	Taxonomie	Poids en %	Remarques / exemples
3.2	Objectif détaillé	Les P. ont appris à connaître en détail les modules « <i>Pilotage du projet</i> » et « <i>Conduite du projet</i> » en travaillant sur une situation initiale décrite et sont préparés à la collaboration des rôles importants.			<p>Par ex. : décrire et comprendre la collaboration entre le <i>mandant</i>, le <i>comité de pilotage du projet</i>, le <i>gestionnaire de la qualité et des risques</i> et le <i>chef de projet</i>.</p> <p>Par ex. : décrire et comprendre la collaboration du <i>chef de projet</i> avec <i>l'assistance de projet</i>, le <i>comité spécialisé</i> (approche classique) et <i>les représentants des utilisateurs</i>.</p> <p>Par ex. : analyser et corriger un rapport de phase ou de release erroné.</p> <p>Par ex. : identifier les problèmes (tels que les coûts, le degré de réalisation et l'avancement des délais, les membres du projet) dans le déroulement du projet et les résoudre en fonction des rôles.</p>
3.3	Objectif détaillé	N'est pas pertinent pour l'examen (voir ci-dessous).			La gestion de programme ne fait pas partie de l'examen.
3.4	Objectif détaillé	Les P. expliquent le sens et le but des jalons et les utilisent ou les mettent en œuvre de manière efficace dans le pilotage et la conduite.			<p>Par ex. : montrer comment les jalons peuvent être utilisés pour la planification et l'assurance qualité.</p> <p>Par ex. déterminer, sur la base d'un diagramme, comment les jalons peuvent être posés de manière judicieuse en fonction d'une situation de départ donnée, par exemple pour des projets avec une approche classique avec des unités de réalisation ou pour des projets avec une gestion de développement agile ou hybride, et justifier la solution choisie.</p>
3.5	Objectif détaillé	Modification de l'objectif général 7.			
3.6.	Objectif détaillé	Modification de l'objectif général 7.			

No.	Niveau	Objectif didactique	Taxonomie	Poids en %	Remarques / exemples
3.7	Objectif détaillé	Les P. décident de manière appropriée pour quelle tâche ou quel résultat il convient de consulter l'organisation permanente, en particulier les organes de prescription et de contrôle de gestion, et de demander les informations en retour et les directives correspondantes.			<p>Par ex. : expliquer quand et pourquoi il faut s'adresser aux organes de prescription et de contrôle de gestion ou au service d'achat dans le cadre d'un processus d'achat dans le projet.</p> <p>Par ex. : expliquer pour quelles tâches décisionnelles la consultation de l'organisation permanente est requise.</p> <p>Par ex. : expliquer le rôle des organes de prescription et de contrôle de gestion du projet dans la mise en œuvre de la gouvernance ou dans la garantie de la durabilité.</p> <p>Par ex. : énumérer quand et dans quel but le mandant ou le chef de projet doivent s'adresser aux organes de prescription et de contrôle de gestion dans le cadre du pilotage ou de la conduite.</p>
4	Objectif général	<p>Les participants appliquent les modules pertinents pour la création de solutions. Ils expliquent les tâches et les résultats de ces modules et attribuent les rôles responsables pour les tâches. Ils les appliquent à l'aide d'une situation pratique donnée en choisissant parmi les justifications appropriées.</p> <p>Les participants évaluent les arguments sur la manière de traiter les nouvelles exigences et d'appliquer les 'unités de réalisation' dans le cadre de l'approche classique.</p>	5	20%	

No.	Niveau	Objectif didactique	Taxonomie	Poids en %	Remarques / exemples
4.1	Objectif détaillé	Les P décrivent les tâches et les résultats des modules, reconnaissent et évaluent leur importance dans le déroulement du projet.			<p>Par ex. : affecter les tâches et les résultats à un module.</p> <p>Par ex. : restituer l'objectif de la tâche.</p> <p>Par ex. : affecter les tâches et les résultats à une phase (classique).</p> <p>Par ex. : savoir expliquer les résultats avec des descriptions de résultats.</p> <p>Par ex. : définir le déroulement du module Achat sur la base d'un exemple donné et énumérer les tâches et les résultats nécessaires ainsi que les rôles des responsables.</p> <p>Par ex. : expliquer l'évolution du concept SIPD jusqu'à son transfert et expliquer l'influence des mesures qui y sont définies sur le projet informatique.</p>
4.2	Objectif détaillé	Les P. nomment les rôles responsables des tâches et les décrivent de manière fondée.			<p>Par ex. : affecter des rôles responsables aux tâches et aux résultats.</p> <p>Par ex. : Nommer les rôles qui ne sont pas responsables de tâches à accomplir et expliquer, à l'aide d'exemples concrets, pourquoi ils sont néanmoins nécessaires à la réussite du projet.</p> <p>Par ex. : expliquer le rôle des parties prenantes dans la création d'une solution, bien qu'elles ne soient pas attribuées à un rôle particulier.</p> <p>Par ex. : décrire le <i>représentant des utilisateurs</i> qui fait partie des rôles minimaux à remplir, expliquer son rôle spécifique dans le projet ainsi que son champ d'action et sa délimitation par rapport aux rôles de <i>mandant</i> et de <i>chef de projet</i>.</p>
4.3	Objectif détaillé	Les P. expliquent comment les nouvelles exigences sont gérées pendant la création de la solution (classique/agile/hybride).			<p>Par ex. : attribuer le niveau de détail des exigences à une phase classique.</p> <p>Par ex. : expliquer et de justifier le principe du changement d'approche dans le cadre de l'élaboration de solutions hybrides.</p>



No.	Niveau	Objectif didactique	Taxonomie	Poids en %	Remarques / exemples
4.4	Objectif détaillé	Les P. reconnaissent le contexte dans lequel s'applique la démarche classique avec des unités de réalisation.			Par ex. : évaluer l'affectation des résultats aux phases et aux unités de réalisation. Par ex. : reconnaître les conséquences organisationnelles des décisions (p. ex. Décider de la réception) dans le cadre des unités de réalisation pour le projet, mais aussi pour l'organisation permanente.
5	Objectif général	Les P. expliquent le module « <i>Organisation</i> » à l'aide d'une situation pratique et l'appliquent. Ils évaluent la pertinence et la nécessité du module dans chaque projet HERMES avec des arguments et reconnaissent leurs tâches et résultats.	5	15%	

No.	Niveau	Objectif didactique	Taxonomie	Poids en %	Remarques / exemples
5.1	Objectif détaillé	Les P. savent pourquoi le module « <i>Organisation</i> » est justifié dans chaque projet, à quoi servent les résultats et quelle est l'importance du module pour le groupe partenaire « <i>Utilisateurs</i> ».			Par ex. : reconnaître et expliquer les différences entre l'organisation structurelle et fonctionnelle, l'organisation du déploiement, l'organisation de l'exploitation, l'organisation permanente, l'organisation de projet et de programme, etc. Par ex. : expliquer pourquoi le modèle d'affaires est caractérisé par le projet et l'approche ainsi que par l'organisation permanente. <i>Par ex. : expliquer pourquoi, dans un projet informatique, les aspects organisationnels déterminent et influencent la recherche de solutions.</i>
5.2	Objectif détaillé	Les P. connaissent toutes les tâches et tous les résultats du module et sont en mesure d'évaluer et d'exécuter toutes les tâches en fonction des scénarios et d'élaborer les résultats correspondants.			Par ex. : élaborer les résultats correspondants (par ex. description du processus) à partir d'une description de cas, les justifier et les intégrer dans le développement des scénarios. Par ex. : expliquer pourquoi, par exemple, un projet informatique ne peut jamais être réalisé sans le module Organisation.
6.	Objectif général	Supprimé par rapport à la version 1.3 des objectifs pédagogiques.			
7	Objectif général	Les participants appliquent la catégorie de remarques "Cas d'application" planification et les quatre remarques.	4	10	(anciennement 3.5+3.6)
7.1	Objectif détaillé	Les P. connaissent la remarque « <i>Cas d'application planification</i> » et définissent la procédure exposée.			Par ex. : classer les étapes de la planification dans un des nombreux ordres possibles et corrects. Par ex. : expliquer le sens et l'objectif des lots de tâches et les assembler de manière logique dans un cas concret.

No.	Niveau	Objectif didactique	Taxonomie	Poids en %	Remarques / exemples
7.2	Objectif détaillé	Les P. comparent et évaluent les avantages et les inconvénients des différentes variantes de création de solutions.			Par ex. : choisir la procédure appropriée, la documenter et la justifier de manière pertinente vis-à-vis de l'organisation permanente. Par ex. : présenter les avantages et les inconvénients de la conception de solutions hybrides par rapport à une conception purement classique ou agile et proposer la meilleure approche dans le cadre d'un cas d'étude.
7.3	Objectif détaillé	Les P. définissent, analysent et expliquent les objectifs de durabilité pertinents à l'aide d'une situation concrète.			Par ex. : définir des objectifs de durabilité pertinents dans un cas d'étude et les intégrer au bon endroit et au bon moment dans le projet.
7.4	Objectif détaillé	Les P. expliquent l'importance de la gouvernance de projet par rapport au pilotage et à la conduite de projet.			Par ex. : justifier certaines exigences de la gouvernance de projet, telles que la gestion appropriée des risques, la prise en compte des intérêts des parties prenantes ou le bon fonctionnement du pilotage et de la conduite de projet.

**Thèmes non soumis à examen :**

**Les participants reconnaissent les conséquences de l'intégration du projet dans un programme.**

- Par ex. : reconnaître quels résultats (par ex. plan de gestion du projet) sont entièrement/partiellement affectés par l'intégration et quels résultats (parties) ne le sont pas, et pourquoi.
- Par ex. : évaluer quand le mandant devient le responsable du programme.
- Par ex. : savoir quand le chef de projet a une autre personne de contact et comment gérer cette situation dans une situation donnée.

**Les participants décident de manière appropriée pour quelle tâche ou quel résultat il convient de consulter l'organisation permanente, en particulier les organes de prescription et de contrôle de gestion, et de demander les avis et consignes correspondants.**

- Par ex. : expliquer quand et pourquoi il faut s'adresser aux organes de prescription et de contrôle de gestion ou au service des achats dans le cadre d'un processus d'achat dans le projet.
- Par ex. : expliquer pour quelles tâches décisionnelles la consultation de l'organisation permanente est nécessaire.
- Par ex. : expliquer le rôle des organes de prescription et de contrôle de gestion du projet dans la mise en œuvre de la gouvernance ou dans la garantie de la durabilité.
- Par ex. : énumérer quand et dans quel but le mandant ou le chef de projet doit s'adresser aux organes de prescription et de contrôle de gestion dans le cadre du pilotage ou de la conduite.

**Les participants appliquent les remarques de la catégorie « *Cas d'application* » Planification et les quatre notes « *Explications* » et les mettent en relation les unes avec les autres.**